

CAPN des Géomètres

Compte-rendu de la CAP

DE TABLEAUX D'AVANCEMENT 2016

La semaine du 16 au 20 novembre, la CAPN n°5 a été réunie afin d'examiner les tableaux d'avancement de 2016. C'est d'ailleurs la seule CAP de ce type qui a pu se tenir en temps et heure courant 2015 puisque, pour les autres grades, faute de taux de promotions déjà définis, celles-ci ont été différées. Le calendrier redevient donc « normal », ou plus exactement « conforme aux textes » dans son tempo. Mais ne nous méprenons pas, les conditions de sélection s'apprécient au 31 décembre de l'année d'élaboration du tableau à savoir le 31 décembre 2015 pour le présent tableau.

Techniquement, en complément du projet initialement paru, 4 agents sont venus compléter le tableau d'avancement au grade de géomètre principal, portant ainsi à 19 le nombre total de promus et pour le grade de géomètre 3 techniciens-géomètres complètent le projet pour arriver à 12 promus au final.

Ces agents seront nommés au 1er janvier 2016 et nous les félicitons vivement.

Dans la confusion la plus totale liée aux événements du vendredi 13 novembre, on peut accorder un aspect secondaire à ces actes de gestion. Toutefois, si notre perception du monde environnant a changé, notre regard sur la DGFIP reste tout aussi critique. La journée d'action du 18 novembre devait être l'occasion de montrer tout notre mécontentement face aux coups portés aux emplois dans notre ministère depuis plusieurs années, en continu, et les conséquences de ces choix sur les règles de gestion; **pour 2015 la suppression de 24 emplois impactera encore le corps des géomètres.**

Nous ne nous résignons pas à laisser la mission foncière sacrifiée faute de personnel ; les réponses du bureau GF3A ne sont en rien rassurantes à ce sujet.

La RPCU encore naissante ne contrecarre pas les velléités des gestionnaires. Pire, cette année un des départements « fer de lance », pour sa mise en route, voit 2 de ses emplois supprimés... Il nous a été confirmé que ce fût une surprise pour les membres du bureau qui au matin d'un stage organisé dans ce département ont été pris à partie par des stagiaires mécontents. La vague 1 du projet prend par ailleurs du plomb dans l'aile. Tout au plus 3 mois de retard déjà au compteur mais qui devront être très rapidement rattrapés... A force de vagues les collègues vont finir par boire la tasse ; le projet de RPCU lui-même et son lancement pourraient fortement en pâtir.

La question du logiciel retenu reste encore prégnante, mais CADASCAD n'en finit plus d'être « évalué », tandis que MAJICAD n'a pas les faveurs de la DG. Il semblerait aujourd'hui qu'AUTOCAD, malgré une obligation d'achat de licences en masse, tienne la corde et finisse par coiffer ses concurrents sur le poteau !

Montreuil, le 3/12/2015

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

La révision des valeurs locatives des locaux professionnels a fait l'objet d'un rapport, conformément aux annonces du bureau métier. Une simulation a été déposée au niveau ministériel.

Sans autre exposé, tout ceci nous amène à penser que GF3A est en panne de moteur, bien loin des aspirations que nous attendions, une énième fois de sa part, pour la mission foncière. La situation empire : 2 énormes chantiers sont ouverts (RPCU et révision(s)) sans qu'aucun moyen supplémentaire ne vienne soulager des services déjà exsangues ; inutile de compter sur la clairvoyance du réseau, qui tape dans les effectifs du cadastre sans aucune vision à moyen terme des difficultés générées. D'ailleurs l'ensemble de la DG souffre, donc il est justifié que le foncier souffre lui aussi un peu, s'est-on entendu dire aux détours des multiples instances locales... Il y a bien un gouffre entre la situation dans laquelle se trouve la DGFIP, qui à nos yeux paraît à genoux, et la perception que peuvent en avoir les politiques ! La démarche stratégique décrite et voulue par M BEZARD, alors directeur général, est tout bonnement en peine.

Concernant les PATD, la synthèse serait en cours et un groupe de travail dédié reste au calendrier début 2016. La CGT aura l'occasion de revenir vers vous sur ce sujet, puisque ce PATD est très largement impacté, voire perturbé, par la révision. Un point d'étape est donc indispensable.

Pour ne pas rester sur une note plutôt sombre, on peut actuellement retrouver dans le projet de loi rectificative de la loi de finances 2015, dans son article 22, certains contours organisationnels de la RPCU.

Il y est reconnu le rôle de socle que constitue le plan cadastral : il est, entre autres, un élément prépondérant pour l'établissement des PLU. Ainsi des travaux d'adaptation géométrique entrent dans le paysage et créent des travaux de délimitation et de communication. Bien que ce texte soit à l'état de projet, donc encore amendable, il trace à grands traits les travaux connexes de la RPCU qui se présente bien comme LE chantier qui affectera le plan cadastral dans les prochaines années.

Ce qui a été revendiqué depuis longtemps par la CGT Finances Publiques, et que la direction générale avait du mal à avaliser, prend enfin son essor, il ne reste plus qu'à y mettre des moyens !